

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



■ Concours de projets pour la construction d'un EMS pour personnes âgées à Leytron

Ce concours de projets est organisé par la commune de Leytron, mandant et maître de l'ouvrage, en collaboration avec les services cantonaux des bâtiments et de la santé publique.

Situation actuelle et intentions du maître de l'ouvrage

La commune veut mettre à la disposition des personnes âgées un établissement médico-social.

Suite au rapport cantonal de mars 2010, la commission régionale de santé a adressé un courrier disant que 71 nouveaux lits de longs séjours seraient disponibles pour notre région.

Le Conseil Municipal a fait une demande d'attribution de lits EMS à la commission régionale de santé en considérant l'évolution passée de la population de Leytron, sa structure d'âge et en faisant une projection pour les vingt prochaines années.

Sur cette base, les besoins en lits EMS peuvent être estimés à 25 lits en 2010 et à 65 lits en 2030. A noter toutefois qu'en 2015, ce sont 35 lits qui devront être mis à disposition de la population. La commission régionale de santé présidée par M. Jean-Maurice Tornay a préavisé 32 lits (30 lits de long séjour et 2 lits de court séjour) pour l'EMS de Leytron.

Considérant cette situation, le Conseil Municipal a entrepris et obtenu l'accord du Département de la santé pour entamer la procédure visant à la construction de structures adaptées à un EMS dans le respect de la planification cantonale des lits d'EMS.

Ce projet peut être réalisé avec la collaboration du Foyer Sœur Louise Bron à Fully qui assure les services administratifs, de repas et de buanderie.

Objectif du concours

L'objectif du concours est de trouver le meilleur projet pour le développement des parcelles n° 83, 84 et 85, d'une surface totale de 4'220 m², pour la construction d'un EMS de 32 lits (30 de long séjour + 2 de court séjour) en 1^{re} étape et de 35 autres dans une 2^e phase.

■ sommaire :



Page 2 : Concours de projets pour la construction d'un EMS pour personnes âgées à Leytron

Page 3 : Routes cantonales
Nouveau directeur de la SDO
Mémorial du 50^e anniversaire des incendies de Produit - 15 septembre 2012

Page 4 : Construction de cabanons
Police Intercommunale des Deux Rives - PIDR
Le Patouê de noutre Velâdze

Participants

Le concours est ouvert aux architectes inscrits sur la liste permanente d'un canton, ou diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais.

Jury

Le jury est composé des personnes suivantes :

Président	Olivier Galletti	architecte cantonal SBMA
Membres	Raphaël Berclaz	architecte Sion
	Patrick Aeby	architecte Genève
	Patrice Martinet	président de la Municipalité
	Claudine Michellod	conseillère municipale
	Serge Ramuz	vice-président de la Municipalité
	Bernard Z'graggen	ingénieur EPF au service de la santé
	Laurent Mayoraz	architecte SBMA
	Florian Boisset	ancien directeur EMS Fully
	Yves Morel	directeur EMS Fully

Jugement

Le jury s'est réuni le mercredi 11 et jeudi 12 avril 2012 à la salle de la COOP à Leytron. L'ensemble des membres, suppléants et experts a participé aux présentations et analyses des projets.

Réflexion sur l'ensemble des projets

Le jury relève que les 29 projets proposés sont de qualité, et apportent tous, à des degrés divers, une contribution au problème posé.

Conclusions et recommandations du jury

Au terme du jugement, le jury a tenu à souligner l'effort des concurrents dans la recherche de réponses au problème posé. La qualité et la diversité des propositions présentées ont mis en évidence les difficultés d'une mise en forme cohérente et harmonieuse du programme.

Le jury à l'unanimité propose au maître de l'ouvrage de confier au bureau Cheseaux Rey Sàrl, auteur du projet N° 8 "ANTICLINAL" la poursuite des études en vue de sa réalisation.

Ce projet, par son attitude face au site, sa relation au bâti existant et sa mise en forme du programme, répond globalement aux objectifs et aux exigences formulées par le maître d'ouvrage. Dans son développement il devra intégrer les exigences légales et techniques, dues au respect des normes énergétiques et parasismiques en vigueur.

La seconde étape proposée en surélévation du volume ainsi qu'en agrandissement du bras sud est devra faire l'objet d'une réflexion plus poussée en collaboration avec le maître d'ouvrage.

Le mandat attribué au lauréat correspond au minimum au 60.5% du total selon l'article 7.9 du règlement SIA 102 (édition 2003).

Le jury remercie l'ensemble des concurrents de leur contribution à résoudre ce problème.

Exposition

Le vernissage officiel de l'exposition a eu lieu le mardi 24 avril 2012, à 18 h, à la salle de la Coop (à l'étage) à Leytron.

Les projets seront exposés à la salle de la Coop à Leytron du 24 avril au 3 mai 2012, de 18 h à 20 h.

■ Routes cantonales

Une séance de coordination a eu lieu en février avec le SRCE (service des routes et cours d'eau). Travaux prévus :

2012

Intérieur de Leytron – Stand de Tir	chaussée + trottoirs
Aménagement vers Provins	réduction de largeur
Les Afforêts + Plan du Ban	chaussée, réfection du pont, travaux glissement

2013

Traversée de Dugny	chaussée + trottoirs
Ovronnaz Route des Bains	chaussée

Dès 2014

Carrefour Route de Riddes	amélioration carrefour
Lacet du Ponton Montagnon	élargissement chaussée
Ovronnaz, carrefour Beau Séjour	amélioration carrefour

■ Nouveau directeur de la SDO

Le comité de la SDO a décidé de nommer M. Fabien Produit de Leytron comme nouveau directeur de la SDO.

Fabien Produit est domicilié à Leytron, né le 30.12.1981, marié et un enfant. Il entrera en fonction le 1er septembre 2012.

Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de son activité auprès de la SDO.

■ Mémorial du 50e anniversaire des incendies de Produit – 15 septembre 2012

Un comité est à pied d'œuvre pour organiser une Fête villageoise avec le soutien de la municipalité. Vous pourrez découvrir des photographies, films et autres documents relatifs à ces deux incendies qui ont marqué la vie des habitants de Leytron et vous feront découvrir Produit autrement.

La collecte de fonds lors de cette commémoration sera offerte en faveur du futur Home et des résidents de Leytron. Merci d'avance de réserver un bon accueil à nos demandes.

Jean-Luc Huguet, Président

CONSTRUCTION DE CABANONS

La Municipalité vous informe que l'implantation de cabanon est soumise à enquête publique. Avant d'entreprendre des travaux, nous vous invitons à contacter le bureau des constructions qui vous renseignera sur les conditions à respecter pour votre futur projet.

Les implantations **hors de la zone à bâtir** sont de la compétence cantonale, la commune ne fournissant qu'un préavis.

Commission des constructions

Police Intercommunale des Deux Rives – PIDR

Nous informons nos habitants que le siège de la police intercommunale se trouve à Saxon, dans les locaux de la police cantonale. Il n'y a plus de bureau dans les locaux de l'administration communale.

Coordonnées : PIDR, case postale 22, 1907 Saxon

Intervention 24/24 : 0840 117 217

info@pidr.ch

Référant pour la commune de Leytron : M. Yves Kramer no prof. 079.577.19.16

Le Patouê dè noutre Velâdze

Si les racines de notre Patois se perdent aux confins de nos lointaines origines il a bien failli disparaître à tout jamais, en effet dans un passé pas si lointain il a même été interdit dans les cours de récréation ; mais notre patois et les patois valaisans sont bel et bien, toujours vivants et comptent encore de nombreux défenseurs.

Dans notre commune en particulier, puisque dans les années 1980, quelques passionnés et défenseurs de notre belle langue se sont mobilisés pour le sauvegarder, en réunissant tous leurs savoirs et en éditant un livre avec plus de 4000 mots (le Patois de Leytron).

La fondation en 1993, de la société des Patoisants (Li Brindèyeü dè Laïtron) a permis le maintien du patois de notre village, en se réunissant ponctuellement dans la Tanne de Moutagnon, où notre patois est parlé, partagé, conté, chanté, appris et surtout maintenu et archivé.

Le groupe des Patoisants de Leytron fait partie, depuis 2011 de l'association valaisanne du patois. Ainsi le patois de notre village participe également à la richesse et la diversité des patois valaisans. Le patois de Leytron est donc encore bien vivant, mais pour combien de temps encore ? La réalité d'aujourd'hui est que chaque jour qui passe voit la diminution du parler, de la *<linvoue dè no z'anfian>* cette langue fait partie de notre patrimoine et doit rester en vie !

Alors Chères Villageoises, Chers Villageois, gardons notre Patois !

Pour concrétiser cet appel, nous vous invitons, toutes et tous à un :

Kâfé Patouê : Le vendredi 11 mai 2012 à 19h30 au café de Montagnon

Cette soirée sera placée sous le signe de la rencontre des patois d'hier et d'aujourd'hui, avec la possibilité d'échanger, de parler patois avec li Brindèyeü et pour les plus novices, découvrir le patois de notre village.

Tous les éléments en patois, comme des histoires d'antan, des contes, des chants seront partagés avec plaisir.

Vouo kiè le sâde inkouo, vèni le partadjé avoui no, vouo kiè le sâde pâ inkouo, vèni l'aprendre, avoui no !

Pouo li Brindèyeü, Bernard Bessard